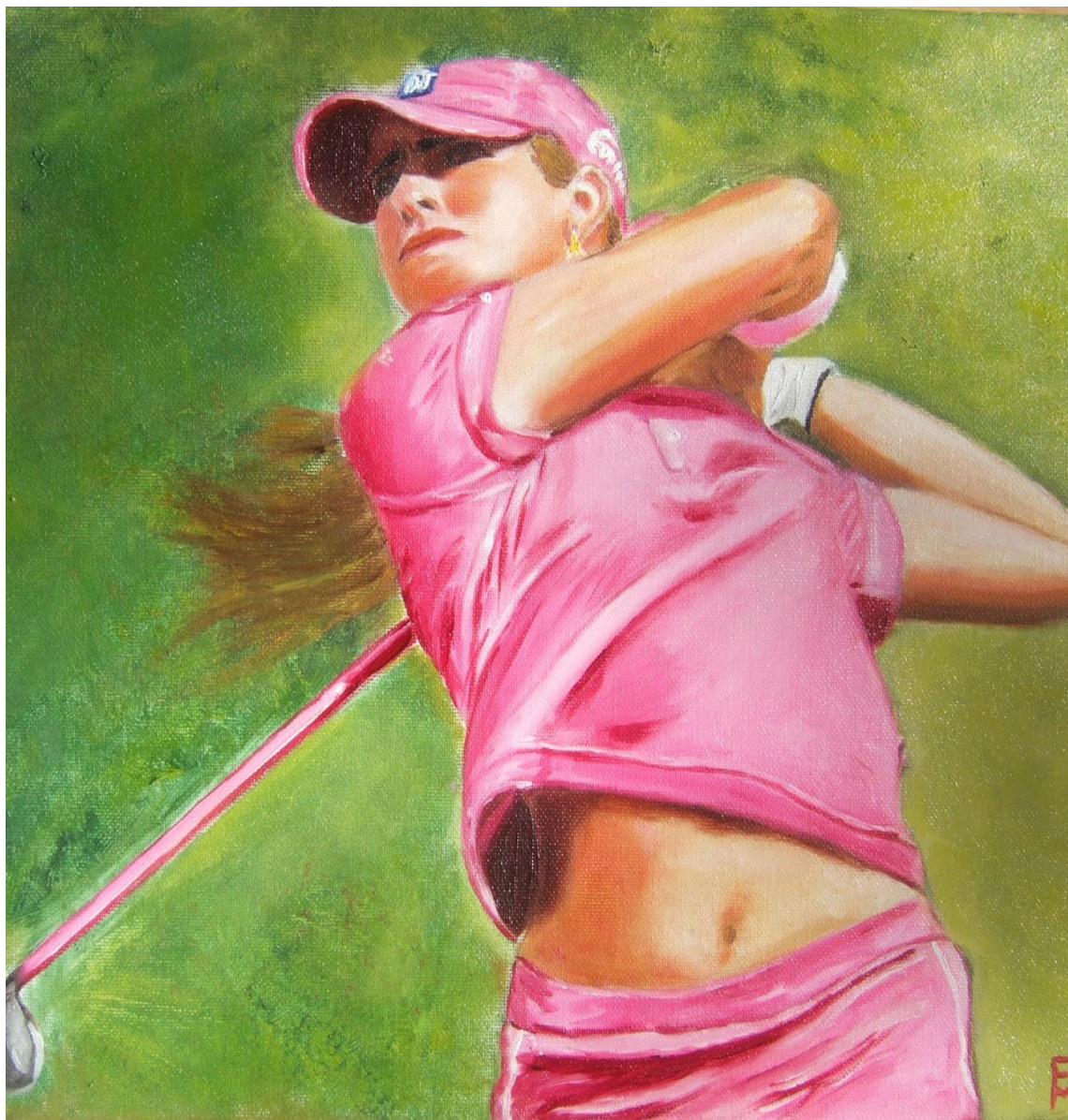


COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF D'ILLE ET VILAINE

FEMINA CUP 2019

**GOLF DE RENNES
LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019**



**Pour toutes informations complémentaires, contactez Sylvie BAUDOUIN- Commission Féminine - 06 09 92 33 68
ou Françoise PENNARUN 06 82 30 29 09**

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF D'ILLE ET VILAINE

FEMINA CUP 35 2019 – MATCH PLAY - les "ROSES" VS les "BLEUES"

Samedi 21 Septembre 2019- Départ à partir de 8h45 en Shot Gun –rdv au club house à 8h15

GOLF DE RENNES ST JACQUES

Adresse: Le Temple du Cerisier, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne de l'année en cours. Les conditions du règlement particulières de l'épreuve priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Match Play ouvert aux équipes féminines et joueuses licenciées dans un club d'Ille et Vilaine qui seront réparties en 2 groupes les « ROSES » (polo Rose) et les « BLEUES »(Polo Bleu) ...pour la photo si le temps ne permet pas de jouer en polo

Condition supplémentaire : l'index des joueuses des équipes devra être inférieur ou égal à 28 ou sera ramené à 28

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque club avec terrain pourra présenter une liste composée de 12 joueuses maximum inscrites en paires pour l'épreuve du matin.

Le comité et les team manager de chaque équipe répartiront les paires en 2 groupes appelés les « ROSES » et les « BLEUES ».

Un même club aura très certainement des joueuses dans les 2 groupes afin d'équilibrer au mieux les matchplays.

FORME DE JEU

La forme de jeu choisie est le **match play « ROSES » VS « BLEUES »**

- Match-play brut en Greensome le matin sur 18 trous Parcours Armor non prolongé en cas d'égalité ;
- Match-play brut simple apm sur 9 trous parcours Argoat non prolongé en cas d'égalité.

Les départs se feront des boules rouges en shot gun le matin.

Les équipières prendront le départ selon la liste des départs fournie par l'organisation le vendredi.

Le classement final sera établi en comptabilisant le résultat des matchs :

- 1 point par match gagné
- 0.5 point par match partagé
- 0 point par match perdu

En cas d'égalité à l'issue des matchs, chaque camp désignera deux joueuses pour un play off en mort subite.

ENGAGEMENT

1/ **Droit d'inscription par Club : 150€** (chèque à l'ordre du Comité Départemental d'ille et vilaine Golf ou par virement). L'inscription de l'équipe de chaque club devra parvenir au secrétariat du CD 35 (Ligue de Bretagne de Golf, 104 rue Eugène Pottier 35000 Rennes), **au plus tard le mardi 17 Septembre. Les équipes ne seront acceptées qu'après réception du règlement du club.**

2/ **Droit de jeu par joueuse: 10€** (chèque à l'ordre du Comité Départemental d'Ille et Vilaine de Golf ou espèces)

Les règlements des joueuses par chèque de préférence seront à remettre à Françoise Pennarun le matin du 21 septembre après regroupement par la responsable du club dans une enveloppe par club.

FEUILLE D'INSCRIPTION

(à retourner à l'adresse email suivante golfcd35@gmail.com avant le 17 Septembre 2019)

FEMINA CUP 35 2019

Samedi 21 Septembre 2019

Départs à 8h45 en shotgun - RDV au club house à 8H15

CLUB :

**GREENSOME 18 TROUS LE MATIN et SIMPLE 9 TROUS L'APRES-MIDI
INSCRIVEZ LES JOEUSES EN PAIRE EN RESPECTANT AU MIEUX L'ORDRE DES INDEX**

	NOM	PRENOM	N° DE LICENCE	INDEX	MATIN	APRES MIDI
1						
2						
3						
4						
5						
6						

REMPACANTES

	NOM	PRENOM	N° DE LICENCE	INDEX	APRES MIDI	REMPACANTE DE (PRECISER LE NOM)
1						
2						
3						
4						

Merci d'écrire en lettres majuscules ou de remplir informatiquement ce tableau

Date d'inscription :

Mode de règlement :

Nom et coordonnées de la responsable club de la compétition :